

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION
PARAISANT LE
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 219 08
CHÈQUES POSTAUX IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S.A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 212 30
et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ
ANNONCE 13 cts le mm.
RÉCLAME 30 " "
AVIS MORTUAIRES . . . 30 " "
(Majoration: 20% pour emplacement exigé)
Pas de réclames en première page
Tirage contrôlé par la Fédération romande
de publicité

| | | | |
|--------------|----------|--------|------|
| ABONNEMENTS: | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN |
| SUISSE | FR. 6.- | 11.- | 19.- |
| ÉTRANGER | FR. 10.- | 18.- | 32.- |

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES
À L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCACTION ÉCRITE UN MOIS AVANT
L'ÉCHÉANCE

Le cinéma suisse à un tournant

Il n'y a que 60 ans que fut projeté officiellement le premier film à Paris. Cette courte période a suffi pour faire du cinéma, que l'on croyait une attraction de second ordre, une nouvelle forme de l'art et une industrie des plus importantes dans la vie l'homme du XX^e siècle. Le cinéma a créé des possibilités multiples. Son influence s'étend sur les masses, accroît les intérêts communs entre les continents et conduit à une uniformisation de l'art.

Ce phénomène ne devrait pas être ignoré des populations. Il y a quelques années, alors que le cinéma en était encore à ses débuts, nombreux furent ceux qui ne croyaient pas à l'avenir de cette innovation. En Suisse, également, beaucoup de gens pensaient que le cinéma était semblable à ces inventions innombrables dont la vie est éphémère et qui appartenaient plutôt au domaine des curiosités et par conséquent sans intérêt scientifique et utilitaire. Pendant que l'on argumentait de la sorte, les premières sociétés productrices de films furent constituées. Un marché du film naquit et dès la première guerre mondiale le cinéma devint l'attraction numéro 1.

Le cinéma fit son apparition en Suisse, pour la première fois, à l'exposition nationale de Genève en 1896. Quelques années plus tard, le premier cinéma permanent s'ouvrit à Zurich. Suivit peu de temps après de plusieurs autres. Aujourd'hui, on compte en Suisse plus de 550 salles obscures avec un ensemble de 220.000 places.

Face à ce développement, l'Etat devait, d'une manière ou d'une autre s'intéresser à cette expansion. Il n'existait pas de législation en matière de cinéma sur le plan fédéral. Les cantons avaient pris des mesures individuelles, ressortant plutôt du domaine économique. Cette absence de lois fédérales se fait sentir encore aujourd'hui. Dans le canton de Zurich, le cinéma est soumis

aux lois sur le marché et le colportage de 1894. Tous les efforts pour séparer le cinéma et lui donner une législation autonome sont restés vains. Il n'y a que le canton de Lucerne qui a promulgué en 1942 une loi spéciale régissant le cinéma.

L'influence du cinéma sur les masses peut être heureuse ou néfaste. Le fait que le cinéma est fréquenté par un public à niveau intellectuel moyen, et surtout par des jeunes, est une raison de plus pour ne pas le considérer comme quantité négligeable. On peut se demander s'il ne serait pas préférable de laisser aux cantons le soin d'édifier des lois régissant le cinéma, en tant que manifestation culturelle. Le Conseil fédéral paraît ne pas être de cet avis. Il estime que le cinéma n'a pas seulement un côté culturel, mais surtout un côté technique et commercial. Ce point de vue entraîne une quantité de problèmes et par là semble dépasser les compétences cantonales.

De son côté, l'industrie productrice du cinéma suisse se caractérise par son organisation uniforme et il semble qu'il est préférable qu'une réglementation fédérale régisse l'ensemble de cette branche économique.

L'avenir du film suisse

Le projet de loi que le Conseil fédéral a soumis aux Chambres a été élaboré après des consultations très poussées avec les cantons et plus de 70 associations ou organisations intéressées. Quantités de questions de détail demeurent encore en suspens, par exemple la question des relations entre le film et la télévision. Par contre le problème de l'aide à la production indigène a été étudiée de près. Il a été décidé qu'une aide financière serait allouée de cas en cas soit sous forme de garantie soit sous forme d'avance de prêt à fonds perdus ou de prime.

L'étude des projets de films serait confiée à une commission composée de personnalités qualifiées, appartenant si possible à la Chambre suisse du cinéma ou faisant partie de la fondation Pro Helvetia ou d'une fondation créée à cet effet. Le Département de l'économie publique s'efforcera d'ouvrir une voie au film suisse à l'étranger. Celui-ci, en effet, ne devra pas seulement servir aux échanges culturels internes, mais être aussi un instrument de propagande culturelle suisse à l'étranger.

La fabrique des rêves, une réalité et un devoir.

Il y a actuellement dans le monde, près de 93.000 cinémas comptant 53 millions de places. Notre pays vend journellement près de 100.000 billets de cinéma. Le cinéma a détrôné le théâtre. Il est le théâtre de l'homme du peuple.

Le Conseil fédéral écrit: « Le fait que l'on puisse se rendre au cinéma sans se changer, la modicité des prix des billets et la perspective de passer quelques heures agréables exercent une très grande attirance sur les hommes. Au cinéma, le spectateur vit des aventures défendues dont il gardera le souvenir. Il vivra dans un monde qui lui est fermé en réalité. S'intégrant au film, il en deviendra le héros et connaîtra des pays lointains. Le cinéma lui apportera sa part de rêves et l'idéal, dont il a besoin pour surmonter ses soucis journaliers. »

Le cinéma, « fabrique de rêves », s'est intégré aux manifestations de la vie de tous les jours et c'est la raison pour laquelle l'Etat a le devoir de s'y intéresser. Le Conseil fédéral se contentera d'intervenir dans la mesure où la nécessité s'imposera. Le projet ne prévoit pas une étatisation, mais au contraire une collaboration spontanée du cinéma suisse et des cercles intéressés.

Il appartiendra toujours à une société consciente de ses devoirs d'encourager les bons films. A. C.

L'incendie volontaire relève souvent d'une maladie mentale

(De notre correspondant particulier)

Les formidables incendies de la Côte d'Azur qui ont causé des dégâts se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de francs (français) et provoqué l'arrestation de saboteurs, dont l'un argue pour sa défense les Textes de la Bible, ont attiré l'attention sur les incendies volontaires qui n'ont, semble-t-il, jamais été aussi nombreux.

Il y a certainement dans les sinistres provoqués des cas où le désir de nuire est flagrant. Mais, le plus souvent — et c'est cela qui rend la répression difficile — l'incendie volontaire n'est qu'une manie, une maladie mentale pour laquelle les psychiatres ont trouvé un nom: c'est la « pyromanie ». Elle compte d'ailleurs ses figures illustres et sinistres dans l'histoire: Néron, ce mégalomane qui cherche l'inspiration poétique dans le spectacle de l'incendie de Rome; en littérature, Ibsen met en scène dans le « Canard Sauvage » une héroïne de 14 ans, inexorablement poussée à allumer des incendies, qui finit tragiquement par le suicide.

Les pyromanes sont des déments dont la folle, longtemps insoupçonnée, éclate soudainement. L'incendiaire que juge une Cour d'Assise, parce qu'il a allumé un incendie par vengeance ou bien pour toucher le montant d'assurance, n'est pas un « pyromane ». Considéré comme responsable, il doit répondre de son crime devant la justice. Il n'y a qu'en Allemagne que les femmes incendiaries soient plus nombreuses que les hommes: partout ailleurs le sexe fort l'emporte, et depuis la guerre, les adolescents fournissent à ces étranges criminels les cohortes les plus denses. Il semble qu'il y ait, en effet, un rapport entre la puberté et la joie que procure, chez certains faibles d'esprit, la vue d'un incendie, le besoin incoercible en un instant une torche ardente d'une meule de foin. Le docteur Leroy qui n'a cessé de porter intérêt passionné à ce genre de folie rapporte un cas tout à fait curieux et significatif: une rentière normande employait à son service une jeune bonne de quinze ans dont elle n'avait qu'a se louer. L'enfant se montrait travailleuse, honnête et sérieuse. Elle était chez elle depuis quelques mois lorsque plusieurs incendies éclatèrent dans sa maison, tantôt à la cave, tantôt au grenier et dans la bibliothèque. Tout d'abord, la brave femme voulut pas même entendre soupçonner sa pupille, mais la police se montra moins délicate; elle arrêta l'adolescente, l'interrogea longuement et la contraignit à avouer. La gosse parut ne pas être normale; son avocat demanda un examen mental. Elle répondit avec confiance aux questions du psychiatre: J'étais allée à un enterrement, lorsque je revins à la maison, une envie d'allumer du feu me prit, je ne pus résister; j'allais dans la cuisine, je saisis une allumette, je montais au grenier et je mis le feu à des brosses. Lorsqu'enfin je vis la maison remplie de fumée, je courus avertir ma patronne. « Le lendemain, elle prit encore une allumette, entra dans une chambre, saisit un journal qui était sous la bibliothèque et y mit le feu. Elle descendit ensuite, tout tranquillement balayer le magasin. Le soir, elle monta au grenier et alluma des balais « ils flambèrent

bien, alors je fermai lentement la porte et allai continuer mon ouvrage ».

Cette enfant était, ce que les psychiatres nomme une « pyromane pure », elle n'était poussée par aucune vengeance puisqu'elle reconnaissait que « sa patronne se montrait bonne pour elle et qu'elle l'aimait bien ». C'était par ailleurs une gosse affectueuse et sans méchanceté. Seulement, l'idée du feu, la vision d'un incendie devenait chez elle « une obsession irrésistible accompagnée d'angoisse et de remords, qui la poussait à commettre cet acte, après lequel elle se sentait comme libérée, sereine et heureuse ».

Ce cas curieux passionna le psychiatre; l'hérédité de cette enfant était assez lourde: sa grand-mère s'était suicidée; sa mère était une hyper-nerveuse. Elle-même, à l'école était prise de violentes crises de fou-rire sans raison. A treize ans, elle avait eu des crises de somnambulisme.

Finalement, le praticien trouva la clé de l'énigme: l'enfant traversait, tardivement d'ailleurs, la puberté; elle souffrait d'insomnie et croyait voir des flammes autour d'elle. Le besoin soudain de mettre le feu la prit. Cela n'alla pas sans angoisse; elle essaya de lutter de toutes ses forces contre cette volonté étrangère. Ses oreilles bourdonnèrent, son cœur battait fort jusqu'à ce qu'elle s'abandonnait à son obsession: « c'était plus fort que moi, je marchai malgré moi ». On pensait qu'avec la puberté, les troubles circulatoires provoquaient ce déséquilibre mental. Pour le docteur Heuyer qui s'était beaucoup penché sur les enfants victimes de la guerre, les raisons de ces déséquilibres psychiques résident avant tout dans les commotions produites par des spectacles hallucinants: bombardements, les massacres, les violences, les incendies, les déportations, la vie dans les camps où certains enfants furent victimes des pires traitements.

POUR ENTENDRE LE ROULEMENT DU TAMBOUR DU VILLAGE...

Le jeune incendiaire qui, récemment avait allumé une grange pour se délecter du roulement de tambour du régalerait le garde-champêtre du canton, était un « mélomane », débile mental, fils de père alcoolique et de mère hyper-nerveuse, qui n'éprouvait de satisfaction que lorsque le feu faisait des tourbillons et qu'il entendait en même temps une musique bruyante. Il est probable que certains films à sensations où l'action s'accompagne d'un fond sonore bruyant, avait déséquilibré dans une certaine mesure son cerveau d'enfant instable.

Le docteur Tourrent, dans une étude sur l'état mental des incendiaries, souligne qu'une femme incendiaire, par débilité mentale (d'hérédité alcoolique, elle aussi) refusait de croire son acte. Elle le niait purement et simplement, mais, par contre, elle s'excusait d'avoir menacé ses victimes avant d'allumer le feu. Elle était en proie à une religiosité malade, ne cessait de réciter des prières et de se signer...

Alfred Stanbhaar

★ EN PASSANT

Prendre le meilleur de chaque chose...

« Rien ne meurt ici-bas qui ne soit pleuré », disait Byron.

Ce vers fut écrit aux environs de 1815. Et s'il est aussi vrai qu'il est beau, bien des larmes ont, sans doute, été versées, car bien des choses ont disparu. Bien des choses qui mettaient quelque douceur dans l'existence, et que rien ne peut remplacer.

N'en citons qu'une: la compréhension. Nous ne savons plus nous comprendre. Nous ne savons plus être indulgents. Une perspicacité maussade nous conduit à ne voir que le mensonge des gens et l'ombre des choses. Nous appelons cela « le flair » et nous en sommes très fiers. Ah! comme nous sommes devenus habiles à ce jeu desséchant qui consiste à ne jamais être dupe.

...Habiles, mais malheureux. Il n'y a plus de confiance dans le cœur des hommes...; ils ne savent plus que douter.

Comme il serait facile, pourtant, de nous reprendre...; de descendre en nous-même et de nous dire: « Je sais qu'il y a dans tout individu quelque chose de trouble et d'inavouable. Mais je sais aussi qu'il y a un coin lumineux et chaud. Prenons celui-ci et laissons l'autre! »

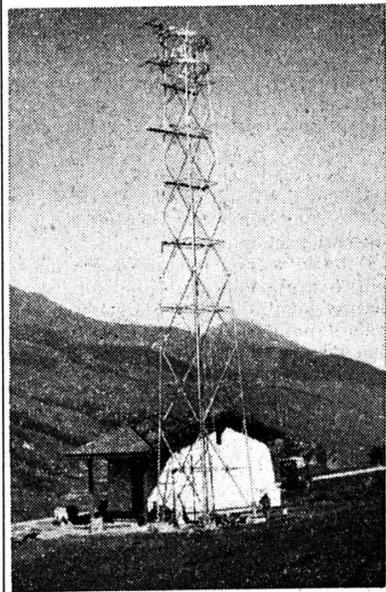
Prendre le meilleur de chacun. Et de chaque chose. S'enrichir mutuellement au contact les uns des autres. Cet homme est colérique, mais il est juste...; cet autre a des défauts, mais il est bon. Prenons le meilleur de ce qu'ils peuvent donner, comme on sépare le bon grain de l'ivraie.

Oui, il faudrait se dire cela, — et le faire.

Mais qui commencera ?

L'Ami Jean

L'émetteur régional de Tarasp



L'émetteur régional à modulation de fréquence de Tarasp a commencé ses émissions à partir de la mi-octobre. L'inauguration de cet émetteur doté d'une antenne de 500 Watt de puissance et qui retransmet sur les ondes ultra-courtes le programme de Beromünster, constitue un nouveau pas vers le perfectionnement de l'ensemble des émissions radiophoniques suisses. En effet, la population de la Basse Engadine pourra maintenant recevoir les émissions allemandes de Beromünster en qualité meilleure et sans parasites.

L'écolier Walter Labhart de Buchs découvre une colonie préhistorique



Le domaine de la préhistoire offre un champ passionnant aux chercheurs et, aussi en Suisse, nombreux sont les écoliers qui s'y vouent. Un écolier de 12 ans, Walter Labhart, découvrit un tesson de l'époque paléolithique sur le chantier de la nouvelle école de Buchs. Il poursuivit ses recherches avec ardeur et compétence, comme l'a constaté l'archéologue cantonal, et eut la satisfaction de trouver de très nombreux objets et fragments qui établissent qu'une colonie préhistorique se trouvait à l'endroit, où s'élèvera la nouvelle école. Voici Walter Labhart avec la collection par lui établie.



BIEN A L'AISE

L'après-ski remplit une double fonction: il doit être élégant et tenir chaud. Très grand choix de nouvelles créations à partir de

Fr. 22.80



Comme de bien entendu chez **HENRI**

Lugon Sion

GRAND-PONT



Une douce chaleur - peu de frais, pas de peine!

Chauffage domestique par le Calorifère à mazout VAMPIR propre inodore économique

VAMPIR

CALORIFERE A MAZOUT

J. Niklaus-Stalder - Sion

GRAND-PONT - TEL. 2.17.69

A LOUER

Sous-le-Scex - Bâtiments « ESPACE » B et C de suite ou date à convenir

Appartements 3 et 4 pièces

Garages

Locaux commerciaux

Grand confort moderne Situation unique

A proximité de l'Ecole maternelle

REGIE IMMOBILIERE CHARLES BONVIN - SION - Tél. 2.35.01

A vendre **abricotiers**

formés, pruniers: Early laxton, Fellenberg, Reine claudie verte véritable. Favre Louis, Granges, Valais, tél. 4.21.80.

On cherche un

Ferblantier ou un ferblantier-installateur

place stable, bien rétribué.

Faire offres à H. Hanhart, ferblantier, installations sanitaires, Nyon. Tél. (022) 9.57.92.

Canada

Familles de Toronto cherchent jeunes filles pour s'occuper du ménage et des enfants. Possibilité d'apprendre l'anglais. R. Testuz, 8, av. Warnery, Lausanne. (Autorisation fédérale comme bureau de placement pour le Canada).



Un souper épatant: des pommes de terre en robe des champs avec du Camembert Bear!



La belle confection

A louer

appartement

5 pièces tout confort, libre dès le 1er décembre. Loyer fr. 195.—. S'adresser Régie Immobilière Charles Bonvin, Sion.

On cherche à acheter d'occasion

lessiveuse

à bois. S'adresser à Publicitas, sous chiffre P. 20272 S.

On cherche

appartement

2 chambres, cuisine et bains ainsi que

appartement

4 chambres, cuisine et bains dans anciens bâtiments.

S'adresser sous chiffre P. 20276 S., à Publicitas, Sion.

Je cherche

jeune fille

de confiance pour aider au ménage, vie de famille.

S'adresser à M. Pesse, ameublement, Monthey. Tél. (025) 4.22.97.



Deux roues à la recherche d'un toit

Pour passer sans difficulté de deux à quatre roues, la 4 CV RENAULT offre un avantage sensationnel: l'embrayage automatique FERLEC! Vous conduisez sans pédale d'embrayage, votre pied n'a plus à commander que l'accélérateur et le frein! Parions qu'avec une



4 CV RENAULT à embrayage automatique FERLEC vous réussirez votre permis en un temps record.

Quand vous assiérez-vous dans cette jolie petite voiture à 4 portes, si sportive à conduire? Sans doute bientôt...

AUTOMOBILES RENAULT

Genève, 6, avenue de Sécheron; Tél. (022) 32 71 45
Zürich, Ankerstrasse 3, Tel. (051) 27 27 21

RENAULT

RENAULT 4 CV avec embrayage automatique: à partir de Fr. 5250.—

Sion: Gagliardi & Fils, Garage du Rhône. Tél. 2 38 48 / Martigny: A. Métrailler, Garage de Martigny. Tél. (026) 6 18 92 / Brig-Glis: Markus Nanzer, Garage Mondial. Tél. (028) 3 17 50 / Sierre: Arthur Zwissig, Garage des Alpes. Tél. 5 14 42



NOTRE COLLECTION VOUS OFFRE LES PLUS BEAUX MODELES POUR AFFRONTER LES RIGUEURS DE L'HIVER.

SION

rue des Creusels
Tél. 2.15.20

Un choix immense de peaux est à votre disposition pour compléter vos costumes et manteaux.

LA « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS » paraît quatre fois par semaine

DE BRIGUE A MONTHÉY on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS



FAB lave tout **PLUS PROPRE, PLUS BLANC, SANS PEINE**

Dissout toutes salissures de suite, sans effort
Même à l'eau froide, rinçage beaucoup plus facile

Il n'est plus nécessaire d'ébouillanter le linge
FAB enlève les taches sans peine

Parfum et fraîcheur incomparables

Achetez FAB aujourd'hui encore, car FAB lave sans peine, plus propre et plus blanc grande et petite lessives et linge fin
FAB est en outre doublement avantageux puisque les produits spéciaux à tremper, à adoucir l'eau, à rincer, sont superflus.



FAB ne coûte que Fr. 1.25



CHRONIQUE SUISSE

Comment fut fondée la Semaine Suisse

Les événements de la première guerre mondiale firent apparaître à quel point notre pays était dépendant de l'étranger, non seulement au point de vue économique, mais encore culturel. La Nouvelle société helvétique, fondée le 1er février 1914, l'avait pressenti. Elle s'était fixé pour but, devant l'invasion — le mot n'est pas trop fort — de l'économie suisse par l'un de nos puissants voisins, de renforcer le sentiment national, de faire mieux comprendre la nécessité de maintenir intact notre patrimoine et d'assurer l'indépendance du pays. C'est ainsi qu'elle rechercha des moyens pratiques pour réaliser ces buts. Les 24 et 25 avril 1915, lors de son assemblée des délégués, elle se préoccupa plus particulièrement du problème des naturalisations et de l'influence étrangère en matière commerciale. Le groupe de Schaffhouse de la Nouvelle Société helvétique laissa le soin à une commission économique d'examiner la possibilité d'organiser dans tout le pays une « Semaine suisse », durant laquelle commerçants et consommateurs se feraient un devoir de songer aux produits du pays. La réalisation de cette idée fut accueillie d'autant plus favorablement que sous la pression des circonstances politiques extérieures, le sentiment national s'émoussait. La Semaine suisse ne devait en aucun cas signifier le boycott des produits étrangers; son action devait être positive et s'exercer en faveur de notre production. Le fait que des deux promoteurs de la Semaine suisse l'un exerçait sa profession presque uniquement sur le marché interne, tandis que l'autre s'occupait essentiellement d'exportation, marqua dès le début la volonté de l'institution de tenir compte de nos conditions économiques traditionnelles et de l'importance que revêt l'industrie d'exportation pour notre pays.

Le 13 février 1916, le comité de la Nouvelle société helvétique invita les associations de l'industrie et du commerce à une réunion qui se tint à Zurich. Les milieux industriels étaient jusqu'alors peu perméables à l'idée de la Semaine suisse. L'invitation soulignait combien il était nécessaire de trouver auprès des fabricants travaillant pour le marché interne la compréhension et l'appui indispensables à la mise sur pied de la Semaine suisse, alors que le commerce de détail en général avait trouvé l'idée sympathique et s'était déclaré prêt à la réaliser.

Plus de deux cents personnes de tous les milieux économiques et de toutes les régions du pays se rendirent à cette invitation.

L'idée de la Semaine suisse fut bien accueillie. Il fallut attendre encore, cependant, plus d'une année jusqu'à la fondation, le 10 juin 1917, de l'association « Semaine suisse ».

Problèmes de l'exportation des pommes suisses

On sait qu'avec le phénomène de l'alternance des récoltes, nos agriculteurs peuvent compter avoir à peu près une année sur deux une forte récolte. Alors que celle de 1954 fut très élevée, celle de 1955 fut faible. Rien d'étonnant donc que celle de 1956 soit nettement plus abondante, malgré les intempéries, sans l'être toutefois autant que celle de 1954. Une telle irrégularité de l'offre est une des grandes difficultés du marché des fruits. Comment utiliser ces excédents qui se présentent à peu près tous les deux ans ?

On est obligé de chercher à en écarter les plus grandes quantités possibles par l'exportation. Mais, sur la plupart des marchés, dans les pays de l'Est en particulier, nous avons à nous heurter à la concurrence de l'Italie, du Tyrol, de la Hollande et du Danemark, qui peuvent le plus souvent se concentrer de prix plus bas que nous.

D'autre part, certains pays qui nous ont jusqu'ici beaucoup achetés, tels que la France et la Belgique, ont planté de nombreux vergers, et pourront toujours davantage se passer de nos fruits.

En outre, avoir obtenu un contingent d'importation lors d'un traité de commerce n'est pas tout. Il faut encore pouvoir placer celui-ci au bon moment, sinon nos acheteurs n'en voudront pas. C'est là en particulier le gros problème qui se pose avec la France, pays dans lequel s'écoule la majeure partie des reinettes du Canada produites au Valais. Les accords commerciaux qui ont été conclus avec elle l'an passé nous ont permis d'augmenter le contingent de pommes à exporter jusqu'à 4 millions de francs suisses par an. Encore faut-il qu'un tel contingent trouve preneur. Nos acheteurs disent avoir des chances de la placer durant quelques semaines en novembre. Mais, assurent-ils, dès l'approche des fêtes, la concurrence de fruits d'autres provenances devient trop forte et ces chances tombent alors presque complètement. Elles ne peuvent guère se retrouver que vers février. Attendre jusque là augmente sérieusement les risques et les frais de stockage, surtout en une année où l'abondance des reinettes du Canada rend celles-ci difficiles à loger en des caves bien conditionnées. Doit-on donc demander à la France l'ouverture de la frontière en novembre déjà, au risque de disposer d'une période trop courte pour écarter les 500 wagons qui devraient pouvoir l'être de cette façon, ou doit-on vraiment attendre que les fêtes soient passées ? Ceux qui n'ont pas leur part du contingent d'exportation voudraient voir notre voisin de l'Ouest ouvrir en permanence ses frontières, en libérant complètement les échanges en ce secteur. Ils ne semblent pas se douter que nous connaîtrions alors avec la France les mêmes difficultés qu'a-

vec les nations sur le marché desquels nous avons à subir une lourde concurrence des pays gros producteurs de fruits.

L'exportation est donc loin de constituer pour nos pommes un débouché de tout repos.

J. D.

Pourquoi il ne se vendra pas de raisins de table du pays cette année

Chaque année durant les quelques semaines précédant les vendanges, il se vendait en Suisse de grandes quantités de raisins du pays à des prix rendus intéressants pour le consommateur grâce à l'octroi de subsides fédéraux, et celui-ci ne se faisait pas faute de profiter d'une telle aubaine. En 1956 hélas, celle-ci ne se présentera pas, et il ne manquera pas de se demander pourquoi.

Ce serait, selon certains, parce que la vendange se présenterait mal, pourrie et abîmée par la grêle. Il n'en est rien. Elle est au contraire la plupart du temps parfaitement franche, mais malheureusement les grappes ne sont guère nombreuses.

Sur le marché des vins, les effets de cette pénurie sont aisés à saisir. Chaque fois que les quantités de vins du pays sont trop faibles par suite de mauvaise récolte, ceux-ci voient prendre leur place par les vins étrangers et les autres boissons. Le consommateur, sollicité de toutes parts, consommera autre chose, perdra un peu momentanément l'habitude de nos vins et risquera par la suite de n'y plus revenir aussi complètement qu'auparavant. Il en va de même pour le jus de raisin indigène. Ces deux boissons sont consommées en effet toute l'année, alors que le raisin ne l'est qu'en automne, et qu'il n'y a pas de ce fait à avoir pour lui les mêmes craintes en ce qui concerne les habitudes des consommateurs.

C'est pourquoi en années de faibles récoltes, tout doit être fait pour ravitailler le mieux possible le marché des vins et jus de raisins, et il ne serait pas indiqué de détourner alors une partie de la vendange vers le marché du raisin de table.

Pour exploiter vos chances de succès :



En Suisse, pays proportionnellement le plus riche en journaux, 70-80% des budgets de publicité sont réservés aux annonces. Cette primauté de la publicité-presses est due au fait que l'annonce dispose du meilleur support qui soit : le journal.

Celui-ci, grâce à l'actualité et la diversité de son contenu, a sa place marquée dans presque chaque famille. Bénéficiaire de tous les avantages du journal, l'annonce est sans contredit le moyen de publicité idéal pour prospecter toutes les couches de la population.

Le journal porte et l'annonce rapporte

PUBLICITAS

Blocs en tous genres

livrés
très rapidement par l'

IMPRIMERIE GESSLER & Cie • SION



CHRONIQUE VALAISANNE

A TRAVERS NOS BOURGS ET NOS VILLAGES

Assemblée de l'Union valaisanne des Viticulteurs

A Sion s'est tenue dimanche l'assemblée des Viticulteurs valaisans sous la présidence de M. Roduit, juge cantonal. Ils étaient 200 représentant 3500 adhérents pour la vente des fruits et légumes que le président se plut à saluer ainsi que MM. Gabriel Perraudin, chef de la station fédérale d'essais à Châteauneuf, Caruzzo, de l'office cantonal et la presse.

« La classe viticole ne trouvera une amélioration de son sort que par une formation professionnelle en contact avec les stations d'essais, par une organisation syndicale forte et dans la collaboration de chaque vigneron déclare M. Roduit. Les viticulteurs ne seront écoutés et considérés par les autorités fédérales et les bureaux qu'une fois organisés. »

« Des puissances économiques ébranlent l'indépendance de nos autorités; pour les contrebattre, il faut des représentants qualifiés et qui aient tous les viticulteurs derrière eux. »

A part l'Union Valaisanne, il y a l'organisation de Proviens et celle de l'Association agricole, mais dans ces deux groupements les droits des sociétaires ne sont pas égaux, ils sont proportionnels à la richesse de chacun en vignes. Dans l'UNION, chaque adhérent a les mêmes droits, qu'il possède 10 ou 1000 toises de vignes. C'est l'idée démocratique qui régit.

L'initiative qui a été lancée par un groupe de vigneron tend à permettre à chaque vigneron de choisir le groupement de son choix et à faire reconnaître tous les groupements par l'Etat.

ELARGISSEMENT DU COMITÉ

Le comité de 12 membres a été augmenté. Y sont entrés par acclamations : MM. Fernand Carron, de Fully, Jean Laurent de Saillon, Ami Granges, de Fully, M. Joseph Desfayes entre comme contrôleur.

LA COMPTABILITÉ VIGNERONNE

C'est une chose inconnue jusqu'à maintenant chez le moyen et le petit viticulteur, mais qui devient indispensable, dit M. Perraudin si l'on veut soutenir les revendications avec des bases sérieuses. Si pour quelques uns la tâche a paru difficile c'est qu'ils se sont laissés épouvanter par l'ampleur de la formule à remplir. Mais M. Antoine Favre s'y est mis et a trouvé de l'intérêt à inventorier ses tablards. Il sait maintenant où les dépenses sont excessives et où veiller au grain.

M. Fernand Carron vient dire que les offices fédéraux sont en possession de chiffre de calcul de prix unitaires pour la reconstitution des vignes et qu'il serait indiqué que ces chiffres soient connus des vigneron. Le gouvernement cantonal serait aussi au courant de ces résultats de calcul.

LE PRIX DE LA VENDANGE EST FIXÉ

Sur proposition du comité l'assemblée a décidé de revendiquer le prix de 120 fr. les 100 kg. de vendange foulée.

De l'avis de tous les orateurs qui prirent part à la discussion et des membres du comité, ces prix restent en dessous du prix de revient. Il y a donc perte pour le vigneron, c'est à dire que le vigneron qui donne ses vignes à travailler, subit une perte chaque année, et que le vigneron qui travaille lui-même avec sa famille ses vignes gagne de maigres journées, 13 à 16 fr.

Me Ed. Morand l'a reconnu aussi : il a même calculé que la perte annuelle des vigneron valaisans était de 6 millions par an. On peut le croire Me Morand est secrétaire de la société des négociants en vins.

M. le Dr Broccard a proposé de déterminer un prix de stabilisation des prix entre 100 et 120 fr. selon les récoltes futures.

LA DISCUSSION GÉNÉRALE

Elle fut ample et nourrie, intéressante à suivre. Les vues sont personnelles et les exposés sincères. Le vigneron se rend compte du danger qu'il court à rester dans la routine, il prend conscience de sa valeur dans l'économie du pays. Il est tout oreille aux propositions d'amélioration dans le mode de culture et dans l'encépagement.

C'est M. Gabriel Perraudin qui en parle. En suite des essais effectués à Châteauneuf et dans les régions du canton, il insiste pour que les vigneron visent à la qualité. Ils y arriveront, sans exclure la quantité, si les soins sont appropriés. L'orateur préconise le Gamay du Beaujolais, les pinots Oberlin et celui de Wädenswil.

PROBITÉ JUSQU'AU BOUT

Tel est le mot d'ordre que voudrait lancer M. Perraudin. Probité de la part du pépiniériste, probité de la part du viticulteur dans la livraison de sa vendange, dans la vinification.

« Probité jusqu'à la bouche ».

LES COUPAGES

L'Etat a déjà autorisé le coupage des rouges avec 8 % d'étranger. Les négociants ont demandé, en plus, l'autorisation d'un coupage supplémentaire de 20 %. Le gouvernement cantonal l'a refusé. M. le Dr Broccard qui l'annonce en est

reconnaissant au Conseil d'Etat et il se fait applaudir. M. Broccard annonce aussi que M. le conseiller d'Etat Lampert s'est déclaré d'accord de convoquer les milieux intéressés à la discussion sur la fixation du prix de la vendange.

Il reste encore au président M. Roduit à remercier les membres et ceux qui ont pris la parole : MM. Gabriel Perraudin, Fernand Carron, Antoine Favre, Marcel Rey député, Emery, Nicollier de Chamason, Arbella et d'autres encore.

Et à tous « bonnes vendanges ».

C.E.

Une visite à Lor Olsommer

Le studio-atelier de Lor Olsommer est quelque chose d'aussi rare et particulier que sa propriété.

Partout des cailloux, des galets, aux formes multiples, patinées par le fleuve qui les a caressés depuis des temps infinis. Ils sont de toutes les nuances et de toute les formes, mais toujours polis par les rudes assauts de l'eau vive.

Il faut entendre parler l'artiste de ses pierres. Elles sont siennes, les ayant choisies une à une, voyant déjà par la pensée leur place précise et unique. Entre ses doigts magiques, elles prennent vie, réalisant chacune une existence personnelle et autonome. Un galet à la forme plus rare, à la nuance subtile, lui suggère toute une composition : il en naîtra des oiseaux, des poissons et même des visages de saints. Autour de ce caillou, tous les autres, anonymes viendront orchestrer cette symphonie de pierres. Ici le dessin est à son service, toujours divers, mystérieux et rare.

L'expression très simplifiée que demande la mosaïque donne une pureté de lignes, de volumes, jamais atteintes avec une autre matière.

Il existe très certainement entre Lor Olsommer et ses galets une secrète entente. Sortis de ses mains ils s'ordonnent si parfaitement qu'on ne saurait les imaginer, disposés d'une autre manière et son talent est tout d'abord de percevoir l'esprit du minéral. Cela lui permet d'exécuter certains sujets à la perfection.

Son « Pigeon Ganga » à la ligne si nette, si définitive, semble, avec son œil rond, naïf, prêt à picorer le grain convoité... Quelles nuances dans les tons ocre de sa gorge, dans son plumage doucement coloré. Il y a un peu plus loin le « Chocard » frileux et timide, hésitant, singulièrement expressif malgré la simplicité des moyens employés : galets noirs et gris avec la tache jaune du bec, véritable portrait d'oiseau. Puis c'est le poisson, élégant, à la forme rare et précieuse, les nuances des pierres employées, sont, elles aussi, subtiles et parfaites. Le « Poisson Préhistorique » paraît venir du fond des âges.

Il n'y a pas de images de poissons, mais des croix, des images d'apôtres : telle cette figure pathétique à la colombe dont le mouvement est d'une grâce infinie.

Cette artiste aux dons multiples expose aussi des plateaux de table ayant l'apparence d'un marbre incrusté de pierres précieuses. Précisons qu'elle est, à notre connaissance, la créatrice de cette nouvelle technique.

Une mosaïque n'est pas un tableau, elle n'en a ni les qualités ni les défauts. S'inspirant de la nature, l'artiste transpose sa vision, il s'en dégage une perfection rare.

Avec les peintres valaisans, Lor Olsommer expose au manoir de Villa quelques-unes de ses œuvres d'un talent si personnel et profondément original.

M. E. G.

Les paysans en sont aussi

L'agriculture, elle aussi, fera cette année un effort tout spécial pour rappeler à chacun, pendant la Semaine suisse, les produits de notre sol.

A cette occasion, le marché de la Semaine suisse sur la place fédérale à Berne — qui existe depuis 1928 — sera encore plus important que jamais; il en sera de même à Bienne. Pour la première fois, dans d'autres centres de consommation on pourra voir sur les places publiques, pendant toute la durée de la Semaine suisse, ou lors des marchés hebdomadaires, des bancs d'exposition avec fruits, pommes de terre et légumes. Ceci sera spécialement le cas à Zurich, Genève, Lucerne, etc. A Lausanne, un concours de vitrines de fruits et légumes sera organisé parmi les détaillants en primeurs.

L'Office suisse de propagande à Zurich a envoyé une circulaire aux détaillants en alimentation des villes pour que ceux-ci décorent leurs vitrines avec les fruits et légumes et aux marchands de vin pour les prier d'en faire autant en faveur des produits de la vigne. Tous ceux qui s'intéressent à cette action recevront gratuitement ou à un prix très réduit du matériel de propagande et de décoration (guirlandes de feuilles de vigne, grappes artificielles).

O. P.

L'Hôtel Treize-Etoiles

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

HOTEL GARNI - RESTAURANT - BAR - CAFÉ



Point n'est besoin d'être grand observateur ou au courant des secrets de l'édilité pour constater que Sion se développe à grand train. On ne peut aborder la ville sans voir grues gigantesques, pelles mécaniques, bulldozers, rouleaux compresseurs, échafaudages et barrières de protection. Edifices publics, immeubles locatifs, maisons pri-

fort bien. Mais il faut songer à loger aussi les gens de passage. Tandis que l'on déplore, en certains centres touristiques, la multiplication imprudente de nouveaux hôtels, on constate que la capitale du Valais a souvent bien de la peine à loger ses hôtes. Aussi faut-il féliciter ceux qui ont construit l'Hôtel Treize-Etoiles à l'Avenue de

guère à notre temps, où l'on se déplace facilement et volontiers; d'autre part, on voulait éviter de faire concurrence aux excellents établissements existants. On a donc opté pour l'Hôtel garni, ce que, sous d'autres cieux, on appelle « Hôtel de nuit », ou, comme en Grèce « Hôtel du sommeil » (Xenodochion toû hypnou).

L'établissement est donc conçu pour des hôtes qui veulent passer la nuit et prendre leur petit déjeuner. Pour se restaurer, il faudra s'adresser ailleurs: éventuellement, comme nous le dirons tout à l'heure, au Restaurant sis au rez-de-chaussée de l'immeuble et ayant avec l'Hôtel une porte communicante.

Point n'est besoin de décrire l'extérieur qui apparaît à tous les yeux: un bâtiment aux lignes sobres et harmonieuses d'un modernisme sans excès. Ce modernisme apparaît encore plus à l'in-

terieur et peut se définir: simplicité, hygiène, confort. Ce qui, on se hâte de le dire, n'exclut point l'agrément.

Dès l'entrée, on foule une mosaïque de marbres verts de différents tons. En face de la réception s'ouvre le salon intime et spacieux, dont la tapisserie murale et la couverture des fauteuils sont en teintes pastel très reposantes.

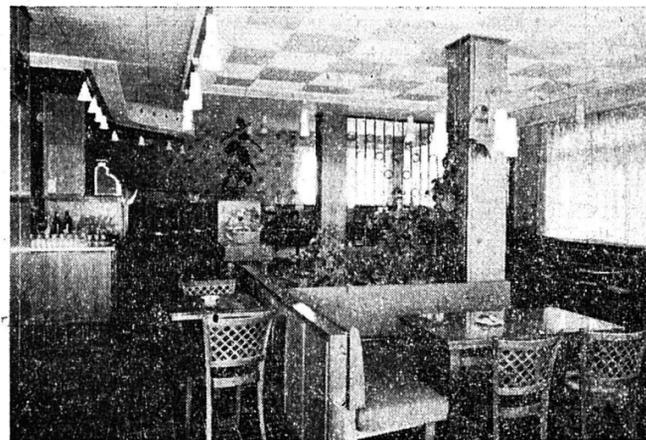
Prenons l'ascenseur rapide à l'intérieur peint en rouge géranium. Nous débouchons à chaque étage sur des halls au sol recouvert de linoléums aux teintes vives. La salle à manger pour petits déjeuners, au premier, est fort lumineuse, mais d'une lumière agréablement tamisée. Mais comme un certain nombre de clients préféreront prendre leur « café au lait au lit », il y a un office par étage.



En haut à droite, le hall de réception et salon

A gauche, vue générale de l'hôtel

Ci-contre, Bar et restaurant



ées rivalisent dans cette course à la construction. Les services publics doivent en savoir quelque chose, qui doivent être partout à la fois pour aménager conduites d'eau potable, d'égouts, d'électricité, de téléphone, et voies d'accès.

Loger l'habitant, lui donner les commodités nécessaires ou utiles, construire pour les services publics, le commerce, l'industrie, la banque, c'est

Tourbillon, non seulement pour leur sens avisé des affaires, mais pour le service qu'ils rendent à la communauté.

L'hôtel garni

Ils n'ont pas voulu créer un nouvel Hôtel-pension. D'une part, cette formule ne convient

terieur et peut se définir: simplicité, hygiène, confort. Ce qui, on se hâte de le dire, n'exclut point l'agrément.

Dès l'entrée, on foule une mosaïque de marbres verts de différents tons. En face de la réception

(douche, W.C., etc.) et la chambre avec eau courante chaude et froide. L'éclairage des appliques et des lampadaires est dirigeable: on peut à son gré le faire indirect ou le concentrer sur tel point. C'est une belle réussite.

Le Bar-Restaurant

Au rez-de-chaussée, nous l'avons dit, se situe un bar restaurant. Café avec sièges capitonnés verts-olive, et, surélevés, le bar et le restaurant. Le sol, les marches, sont en carrelage de couleur brique. Les plafonds sont à la fois climatiseurs et insonorisants.

Dieu merci, on n'a pas donné dans le faux-vieux-style-valaisan. Tout est moderne, mais non tapageur, en dépit des couleurs vives: catelles noires brillantes derrière le bar, murs jaunes, tapisserie à sujets répétés de fond jaune or à la paroi nord, plafond rouge et blanc. Boiseries lisses dont toute la valeur est faite de la qualité du matériau, le même bois clair se retrouvant partout jusque dans les meubles du restaurant et de l'hôtel, qui sont une belle création de la maison Widmann frères. Modernes sont les grilles en barreaux ronds et minces unis par des anneaux; moderne l'éclairage fait de lampes multiples à longs abat-jour qui empêchent l'éblouissement.

Ce restaurant sera tenu par M. et Mme Freddy Moren. Bon sang ne peut mentir: le fils des sympathiques tenanciers de la Pinte contheysanne et son épouse, sans se cantonner dans les « nourritures valaisannes » qui sont les spécialités de la maison paternelle, voueront le même souci à satisfaire leur clientèle par des produits de choix, une préparation et une présentation irréprochable.

Nous souhaitons aux deux établissements distincts qu'abrite le nouvel immeuble le meilleur succès. On a mis en tout cas dans leur construction tous les atouts de leur côté.

S. M.

HOTEL 13 ETOILES S.A. - SION

ARCHITECTE : A.-JOS. BRUCHEZ, SION

Arch. d'intérieur : André Pache, Lausanne

Ingénieur : Michel Andenmatten, Sion

Agencement restaurant & hôtel :

Widmann frères, Sion

Décoration :

Louis Moret, Sion

Machines de cuisine :

Maison Hobart, Zurich

Installations frigorifiques :

Maison Frigorex, Lausanne

Machine à café :

Maison Egro, Lausanne

Machines de buanderie :

Ferrum S. A., Lausanne

Cave à bière :

Brasserie Valaisanne

Lustrerie hôtel :

Kurt Bichsel, Sion

Enseigne lumineuse :

Rovo S. A., Lausanne

Plafond restaurant :

Maurice Baafard, Lausanne

Plaques de propreté :

Jean Mauron, Villeneuve

Maçonnerie & béton armé :

C. Rombaldi & B. Héritier, Sion

Terrassement :

Gros & Quennoz, Sion

Charpente, escalier en bois :

Mayoraz & Pralong, Sion

Couverture & Ferblanterie

Appareillage & Sanitaire :

Andenmatten S. A., Sion

Gypserie - Peinture :

Marius Zambaz, Châteauneuf

Menuiserie :

**Maurice Allégroz, Grône
Laurent Fauchère, Bramois**

Raccordement électrique :

Services Industriels

Electricité, signalisation & Tél.

Grichting & Valfério, Sion

Chauffage central et ventilation :

Sulzer S. A., Sion

Asphaltage et Linoléum :

Jos. Métrailler, Sion

Pierres de tailles et Marbre :

**Albert Nichini, Sion
G. & M. Rossier, Vevey**

Chape :

Coreg S. A., Lausanne

Carrelages et Revêtements :

Ferd. Liefli, Sion

Parqueterie :

Parqueterie du Léman, Lausanne

Volets à rouleaux :

Griesser S. A., Lausanne

Ascenseur et Monte-Plats :

Schlieren S. A., Lausanne

Serrurerie :

**Andréoli frères, Sion
Arthur Revaz, Sion**

Vitrerie :

**Aimonino frères, Sion
Yve Pierre Chiara, Lausanne**

Aménagement extérieur :

Savro S. A., Sion



Malgré la hausse
TOUJOURS
notre délicieux

THON A L'HUILE

la boîte de 500 gr. env.
Frs.

Frs. **1.-95**

EVIDEMMENT CHEZ

DÉCAILLET

Grd-Pont - Av. Gare - Condémines - Creusets

Action pour la santé de notre peuple

L'ALCOOL : ALIMENT, MALADIE OU FLEAU ?

Chaque travailleur qui s'examine attentivement doit bien reconnaître que l'euphorie passagère mise à part, la consommation d'alcool influence le caractère. La plupart du temps on est excité, énervé; la digestion est plus difficile, les nerfs obéissent à la tête avec un certain retard et il semble qu'il y a un contact imparfait entre les antennes de la pensée et celles du courant d'action, entre le volant et le mouvement. Le flottement physiologique est précédé d'une neutralisation psychologique. Il ne s'agit souvent que de petites doses d'alcool et que de fractions de secondes! D'autres natures sont, à une certaine dose d'alcool, excitées et survoltées. Les deux phases d'excitation et d'affaissement se suivent souvent.

Mais, chez les travailleurs, les secondes et leurs fractions ont toujours plus d'importance parce qu'on travaille avec des machines, des moteurs, du courant électrique, de grandes vitesses: par tout, à la campagne, dans les fabriques, les ateliers, les chantiers, sur la route, en l'air, dans l'eau, sur l'eau, les travailleurs utilisent des machines et des moteurs qui obéissent aux fausses manœuvres comme aux bonnes, qui obéissent au bon moment ou une fraction de seconde trop tôt, dans une phase d'excitation ou trop tard dans une phase d'affaissement.

Le paysan tourne le volant de sa jeep à une demi seconde trop tard? C'est l'embarquée par dessus le mur de vigne, dans les échaldas. Le menuisier retire sa main un dixième de seconde trop tard? Les doigts sont coupés. L'électricien enclanche le courant une seconde plus tôt ou plus tard que prévu: des morts sur la ligne.

Pensons aux milliers de personnes dont la vie à chaque instant dépend des mouvements de quelques mécaniciens, pilotes, conducteurs: un écart d'exactitude, de rapidité de manœuvre, un instant minime d'inattention, de rêverie... et c'est la catastrophe.

Le piéton sur la route, le cycliste, l'automobiliste, chacun met en danger la vie d'autrui ou expose sa propre vie s'il fait un moindre écart, une moindre faute, et ceci d'autant plus que les vitesses et la densité du trafic augmentent.

Et les mineurs? Les conducteurs des bulldozers, de grues, de « Mack » etc..., les chauds-fourniers, les fondeurs, les laminiers, les soudeurs, les ouvriers des produits chimiques? Ils sont aussi exposés au danger de façon permanente et la moindre faiblesse, oubli, écart ou inattention provoque l'accident douloureux et souvent mortel!

Aussi, peut-on dire que tout aliment qui excite, abat ou rend l'homme indifférent est un danger, donc un poison direct ou indirect et c'est un devoir pour le travailleur de s'abstenir d'en consommer avant et pendant le travail dans tous les cas.

Même le vin naturel peut être dangereux s'il est consommé à mauvais escient! A bon escient on le prend après l'effort, au milieu ou en fin de repas; jamais à jeun; jamais avant ou pendant l'effort! Ainsi, au milieu du repas du soir un verre de bon vin est agréable, digeste et générateur d'énergie. Pendant ou avant l'effort il se digère mal et devient destructeur d'énergie. Même s'il donne un coup de fouet: ce coup de fouet est de courte durée et son effet est suivi d'un affaissement d'énergie qui en ramène le niveau plus bas qu'auparavant. Un coup de flamme — un coup de chaleur — puis le froid et la fatigue.

Le vin est donc, ces conditions remplies, un aliment de valeur; encore faut-il l'absorber modérément.

Roger Bonvin
Président de la Municipalité de Sion

AVIS A NOS ABONNES

Changements d'adresse

Selon les nouvelles dispositions postales seuls les changements d'adresse accompagnés de Fr. 0.30 en timbres-poste seront pris en considération.

L'Administration



CHRONIQUE SÉDUNOISE

La vie de la Cité - Informations - Avis officiels, etc.

Après le concert jubilaire de la Chanson valaisanne

Il y a des miracles qui réussissent. Il suffit de trouver un thaumaturge. Un homme, d'abord, qui ait la foi. Mais, quand il s'agit de miracles d'un ordre purement naturel et humain, il y faut aussi un peu de savoir-faire. On doit donc croire que ces deux conditions se trouveront réunies pour le concert jubilaire de la Chanson valaisanne, qui a remporté non seulement un brillant succès, mais une manière de triomphe.

Est-ce que nous exagérons? Point du tout. C'était déjà une réussite d'envergure de remplir la salle du Théâtre de Sion au point qu'il ait fallu refuser du monde. En juger ainsi ce n'est certes pas mettre en doute l'attachement des Sédunois à leur Chanson valaisanne, qui est leur avant d'être « valaisanne » et messagère du Valais en Suisse et hors de Suisse. Mais nous sommes tous pareils. Nous cherchons sans cesse quelque chose de nouveau. Et encore ceci ne veut pas dire que la Chanson valaisanne ne se renouvelle point. Mais pour nous convaincre de son perpétuel rajeunissement dans la fidélité à sa tradition faut-il l'entendre souvent. Or nous sommes tentés de nous exclamer: « La Chanson valaisanne? Ah! oui, connu ». Et comme on a une ou deux fois pour toutes admiré les costumes, les minois et les voix isolées ou unies, on court la dernière vedette dont la radio nous a copieusement baignés. « Mais la Chanson valaisanne, entre nous, c'est pas mal: ne trouvez-vous pas pourtant que c'est un peu vieux jeu? »

Voilà donc un premier miracle: la salle était pleine. On avait convié des autorités et des officiels, parmi lesquels, si nous osons ainsi nous monter le cou, on n'avait pas oublié la presse, qui n'est pas toujours à si belle fête. Or les invités avaient répondu. On avait convié le public: il s'est présenté plus abondant qu'on ne pouvait le prévoir.

Autre miracle: dans un programme chargé comme celui qui nous était offert, on n'a pas craint de bisser des productions. C'est bien dire qu'on n'a pas boudé son plaisir. Et pourtant, il n'y avait pas moins de 26 chants et de nombreux ballets. Les applaudissements se sont parfois élevés jusqu'à l'ovation.

Et maintenant, qu'allons-nous pouvoir dire que l'on n'ait déjà dit et redit de la Chanson valaisanne? Nous pensions l'autre soir à ce quart de siècle de fidélité et à tout ce qu'il laisse supposer. Vingt-cinq ans de labeur, vingt-cinq ans de persévérance, dans la vie d'un homme, c'est remarquable. Dans la vie d'une société, ce l'est encore plus. Dans l'ordre matériel, un groupement, de quelque nature qu'il soit, peut espérer une longévité sur laquelle l'homme ne peut compter, parce que le groupement a la faculté de se renouveler, tandis que l'homme est condamné au déclin et à la mort. Mais, dans l'ordre spirituel et moral, il semble bien que la longévité d'un groupe soit encore plus remarquable que chez l'homme. Précisément parce que ce renouvellement exige une énergie sans cesse ressuscitée; parce que la lutte contre le vieillissement ne se fait pas ici contre des forces obscures et inéluctables contre lesquelles on sait qu'il est bien vain de se fâcher, mais contre des hommes, contre l'envie et la cabale qui pourraient ne pas exister ou ne pas agir si méchamment. Grande alors est la tentation de lancer le manche après la cognée et de se mettre à cultiver son jardin au lieu de continuer à servir ses semblables.

Mais il y a des circonstances — et ce jubilé en fut une admirable — où ceux qui ont bénéficié de la vie et des efforts du groupe savent se recueillir et reconnaître qu'ils doivent le tribut de la reconnaissance. Puisse ce témoignage encourager la Chanson valaisanne à persévérer de quart de siècle en quart de siècle.

Pour fêter son jubilé, la Chanson valaisanne chantait à notre intention. Mais les classes de danse du Conservatoire cantonal dansaient à l'in-

tention de la société jubilaire... et à notre intention par extension de privilège.

Disons d'abord notre admiration aux professeurs de danse, Mme M.-Th. Derivaz et Mlle Michèle Clérissé. Les imperfections mêmes, les maladroitures, les « ratés », si l'on nous permet le mot, sont révélateurs de l'effort nécessaire pour instruire les élèves dans cet art délicat. De le souligner ne veut point dire que l'on ne sait pas trouvé devant un spectacle fort attrayant qui a suscité maintes fois l'admiration. Les quelques sourires, à notre gré trop sonores, dont le public a quelquefois gratifiés les petits rats qui avaient peine à se retrouver dans leurs figures compliquées ou à tenir une posture difficile n'y changent absolument rien.

Nous ne citerons que la mieux réussie de ces danses, qui, comme de juste, formait le bouquet final. Ce « pas de deux » (des deux Pigeons) sur la musique de Messager a suscité le ravissement. Les deux professeurs s'étaient unies pour exercer et diriger cette exhibition fort réussie. Auparavant, Mlle Michaud avait déclamé, fort joliment ma foi, « Les deux pigeons » du regretté Jean de la Fontaine. Qu'on nous pardonne cette malice... mais comme le programme portait le nom de « J. Lafontaine », des naïfs comme votre serviteur se sont longtemps demandé de qui il pouvait bien s'agir.

S. M.

Excursion de la Murithienne

L'excursion de la Murithienne à Zeuzier aura lieu le dimanche 21 octobre suivant le programme prévu, si le temps est beau.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour les cars.

NOUS AVONS REÇU

LES 250 ANS DU MESSAGER BOITEUX 1)

Deux siècles et demi d'existence! C'est un âge respectable qu'atteint l'Almanach du Messenger boiteux de Berne et Vevey, fidèle à une vieille tradition, et qui a résisté à toutes les tourmentes qui se sont abattues sur notre pauvre monde. Pour fêter cet anniversaire, la vénérable publication arbore une couverture en couleurs et offre à ses lecteurs sa traditionnelle « grande planche » en couleurs aussi, qui représente la ville de Vevey et le paysage qui l'environne, au XVIII^e siècle.

Comme toujours, le Messenger boiteux apporte sa table complète des foires, des contes, des nouvelles. Une page est réservée à la poésie, une autre au patois, et l'humour n'est pas oublié.

Signalons aussi — innovation qui fera plaisir à la jeune génération — un tableau détaillé des records mondiaux en sport. Mais la besace du vaillant Messenger contient encore d'autres surprises, dont nous laissons le plaisir de la découverte à tous ses fidèles amis!

— J.-C. M.
1) Le Messenger boiteux de Berne et Vevey, pour 1957, éditions Klausfelder S.A. Vevey.

« L'ECOLIER ROMAND »

Numéro du 15 octobre 1956

Un numéro entièrement consacré aux jeux

- ☆ Jeux pour la pluie et le beau temps.
- ☆ Jouez avec l'ours qui danse (bricolage).
- ☆ La marmotte joue aussi.
- ☆ Le grand jeu de Barboton-plage (coloriage et devinettes).
- ☆ Jouez cette saynète d'anticipation.
- ☆ Pour les héros du feuilleton, par contre, la vie n'est pas un jeu (Suite du « Secret du monde perdu »).

D'autre part, le grand concours « La forêt » est toujours ouvert. Les prix s'accumulent.

Numéro spécimen gratuit sur demande à l'administration de « L'Ecolier Romand », 8, rue de Bourg, Lausanne. Abonnement annuel Fr. 5.— C.C.P. II 666.

Fondation « Pour la Vieillesse »

L'indifférence et l'ingratitude sont les grands ennemis de l'homme, capables d'étouffer la vie d'une nation. Sa force et sa santé se mesurent à la façon dont elle honore ses vieillards.



POUR VENDRE, ACHETER, ECHANGER
la « Feuille d'Avis du Valais »
sert de trait d'union

Théâtre de Sion

Nous apprenons que le « Grenier de Toulouse », troupe de grande renommée que le public de Sion a eu l'occasion d'applaudir l'année dernière, donnera au Théâtre, le mercredi 24 et à 20 h. 30, « Les Précieuses Ridicules », de Molière et « Le Jeu de l'Amour et du Hasard », de Marivaux.

Nous reviendrons sur cet important spectacle.

Ouverture des vendanges

L'ouverture des vendanges générales est fixée au

LUNDI 22 OCTOBRE 1956

Cependant, la réception des vendanges qui present pourra commencer plus tôt, selon entente entre les encaveurs et les producteurs. Les premiers solliciteront du Département de l'Intérieur, Service de la viticulture, l'autorisation d'ouvrir leurs pressoirs.

Il est rappelé d'autre part l'arrêté du Conseil d'Etat du 22.7.54 sur le contrôle de la vendange.

Le chef du Département de l'Intérieur: M. Lampert.

Musique moderne et vieilles pierres

Se basant sur l'immense succès remporté par les journées musicales de St. Pierre-de-Clages, au printemps, la Société des Amis de l'Art et les Jeunesses Musicales de Sion ont voulu que la prestigieuse architecture de Valère serve de cadre à une œuvre musicale d'un intérêt particulier. C'est pourquoi elles ont demandé au Chœur St. Ambroise d'Ouchy (Chœur mixte de la paroisse catholique du Sacré-Cœur) de venir interpréter la messe dite « de Jeanne d'Arc » d'Henri Büsser, pour quatre voix mixtes et quatre trompettes, dimanche 21 octobre à 10 h.

Sous la direction de M. Henri Jaton, le Chœur St. Ambroise a déjà exécuté cette œuvre d'un compositeur contemporain à plusieurs reprises, notamment à Paris et à Reims, toujours avec le plus grand succès, succès qui s'explique par la qualité exceptionnelle de l'œuvre aussi bien que par celle de l'interprétation.

Son Excellence Mgr Adam célébrera l'office pontifical (Fête de la Dédicace) et a bien voulu se charger de prononcer le sermon de circonstance.

A la sortie de l'église, une quête sera faite pour couvrir les frais d'organisation.

Cours des billets de banque

| | | |
|--------------------|-------|-------|
| Franc français | 105 | 110 |
| Franc belge | 8 45 | 8 65 |
| Lire italienne | 66 5 | 69 5 |
| Mark allemand | 100 | 103 |
| Schilling autrich. | 15 80 | 16 30 |
| Peseta | 920 | 960 |

Cours obligeamment communiqués par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit.

MAISON DE LA DIETE: Exposition de Pisanello à Picasso ouverte tous les jours de 9 h. à 22 heures sans interruption.

Dans nos sociétés...

CHOEUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Jeudi à 20 heures, le chœur chante la bénédiction, ensuite répétition au local. — Dimanche 21 octobre. La messe pontificale de Valère sera chantée par le chœur mixte d'Ouchy, au programme, messe d'Henri Büsser, après la messe réception.

CROIX D'OR DE SION. — Assemblée ordinaire avec projection du film sur la Vie d'Utrillo. Invitation cordiale aux membres et amis. Enfants pas admis.

A L'ECOUTE DE SOTTENS

JEUDI 18 OCTOBRE

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour!...; 7.15 Informations; 12.15 Le quart d'heure du sportif; 12.45 Informations; 12.55 Vive la fantaisie! 18.00 Le Micro dans la vie; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du temps; 20.00 La chose jugée (feuilleton); 20.35 Gala de variétés; 21.30 Concert; 22.30 Informations; 22.35 Le Miroir du temps.

VENDREDI 19 OCTOBRE

7.00 Joyeux réveil; 7.15 Informations; 12.00 Au carillon de midi; 12.45 Informations; 13.40 Les beaux enregistrements parus en 1935. 18.00 Jazz en Europe; 19.00 Micro-Partout; 19.15 Informations; 19.35 Instants du monde; 20.10 Contact S.V.P. 21.45 Nouveaux souvenirs; 22.30 Informations; 22.35 Instants du monde.

Entre nous.

...avez-vous déjeuné aujourd'hui?

Etre svelte ou le devenir connaît toujours la grande vogue. Ne lui sacrifiez surtout pas votre petit déjeuner, car il constitue la base d'une diète raisonnable. Pour garder votre forme et votre entrain, donnez à votre corps une nourriture rationnelle. Celle-ci comporte, avant votre travail, un bon petit déjeuner: café au lait accompagné de pain, beurre, confiture et fromage ou pour faire diversion des croissants, des petits pains au lait ou des ballons.



F 5 F

Le pain, aliment bon marché, quotidiennement frais, sain et toujours prêt à la consommation!

Le calvaire de l'épiscopat tchécoslovaque

D'après des nouvelles de source tchécoslovaque, deux prélats de ce pays, LL. Exc. NN. SS. Mgr Vojtassak, évêque de Spis en Slovaquie, et Mgr Buzalka, évêque-auxiliaire de l'administration apostolique de Tirnava, également en Slovaquie, condamnés respectivement à 25 ans et 18 ans de prison en 1951, auraient été « libérés ». Mais ces mêmes nouvelles précisent que la mesure a été prise en raison de l'âge des deux prélats, Mgr Vojtassak étant né le 14 novembre 1887, et Son Exc. Mgr Buzalka, le 18 septembre 1886. La nouvelle ajoute que les deux évêques sont maintenant « en résidence » dans une villa appartenant à l'organisation tchécoslovaque de « Charitas », quelque part en Slovaquie.

On sait ce que signifie une telle « libération ». Elle se fait plutôt par crainte de voir l'un de ces deux dignitaires ecclésiastiques mourir en prison, plutôt que par désir de voir les relations avec l'Eglise entrer dans la voie de la pacification. Dans l'antiquité on ne craignait pas de faire des martyrs, ce que la persécution actuelle veut tout prix éviter. C'est pourquoi, on monte des procès de toutes pièces, avec des aveux extorqués, et les accusations purement imaginaires de « haute trahison » militaire et d'espionnage au profit d'une puissance étrangère.

Et ensuite, on a beau jeu de prendre une « mesure de grâce » et de « clémence », et de proclamer cela en face du monde entier pour se donner un beau rôle. Cette « libération » n'est donc qu'une mesure de propagande, pour autant que ces prélats soient libres de reprendre leur poste. Mais le communiqué parle de « résidence », mais rien de réhabilitation, de réintégration dans leurs fonctions des deux prélats.

Donc, une mesure spectaculaire de plus, et qui arrive juste au jour pour faire oublier qu'en ce 18 octobre 1956, il y a dix ans que Son Exc. Mgr Jozef Tiso, archevêque de Zagreb et primat de Croatie, promu cardinal en 1953, était iniquement condamné.

Si le gouvernement tchécoslovaque annonce la « libération » de deux évêques, S. Exc. Mgr Etienne Trochta, condamné en 1953 à 25 ans de prison, et Son Exc. Mgr Stanislas Zela, évêque-auxiliaire de Olomouc, sont encore en prison. D'autre part, on est sans nouvelle de Son Exc. Mgr Pierre-Paul Gajdic, évêque de rite ruthène de Prejse.

Quatre Prélats tchécoslovaques ont été éloignés de leur siège par « mesure administrative » du Gouvernement, mais n'ont jamais comparu devant un tribunal. Ce sont : Son Exc. Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague; Son Exc. Mgr Joseph Hlouch, évêque de Budejovice; Son Exc. Mgr Charles Skoupy, évêque de Brno; et Son Exc. Mgr Robert Pobožny, évêque titulaire et vicaire capitulaire du diocèse de Roznava.

Quant à Son Exc. Mgr André Skrabik, évêque de Banská Bystrica, il est décédé en 1950. Tous les prélats, décédés, éloignés de leur siège par mesure administrative ou condamnés, ont été remplacés par des vicaires capitulaires nommés avec l'accord du gouvernement, ce qui indique clairement la « liberté » dont jouit l'Eglise en Tchécoslovaquie.

Cinq évêques tchécoslovaques seulement ont conservé leurs fonctions; Son Exc. Mgr Joseph Matocha, archevêque de Olomouc; Son Exc. Mgr Maurice Picha, évêque de Hradec Kralové, (né en 1889); Son Exc. Edouard Necsey, administrateur apostolique de Nitria; Son Exc. Mgr Joseph Caray, administrateur apostolique du diocèse de Košice et des paroisses du diocèse de Satu-Mare situés en Tchécoslovaquie, et Son Exc. Mgr Ambrósio Lazik, administrateur apostolique de Tirnava. Ont d'autre part, également conservés leurs fonctions, LL. Exc. NN. SS. François Tomasek, évêque-auxiliaire de Olomouc; Antoine Eltschinger et Gaëtan Matousek, des deux derniers évêques-auxiliaires de Prague, mais placés sous l'autorité d'un vicaire capitulaire désigné avec l'assentiment du Gouvernement.

Si l'on fait donc abstraction des administrateurs apostoliques, — qui représentent une direction extraordinaire des territoires ecclésiastiques, — il y a en Tchécoslovaquie, actuellement, deux évêchés sur douze qui sont régis par les règles prévues au Droit Canon.

Crochet d'art

Il est organisé un cours de crochet d'art par une personne très compétente.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser

Aux Galeries du Midi - Sion

On cherche à louer à Sion

Pièce

indépendante et d'accès facile pouvant convenir comme bureau.

S'adresser au Bureau du Journal par écrit sous le chiffre 19.

On cherche à louer à Sion

Appartement

3-3 pièces.

S'adresser au Bureau du Journal sous le chiffre 20.

BIEN HABILÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES



L'habit le plus chic et le plus élégant est aujourd'hui incontestablement le costume croisé. Le dimanche, dans les affaires et partout où il importe d'être impeccable, le veston croisé s'impose. Néanmoins, nombre de messieurs continuent à préférer le veston droit, avec ou sans gilet. Quels que soient vos désirs, venez voir nos nouveaux modèles

depuis Fr. 128.—

A. SCHUPBACH • SION

Confection
GRAND-PONT
Tél. 2 21 89

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DE LA PLACE DE SION

cherche pour le début janvier 1957

un employé de bureau

connaissant le français et l'allemand, ayant si possible travaillé dans la branche, et

une sténo-dactylo

capable. Places stables et d'avenir.

Faire offres manuscrites, avec prétention de salaire; joindre curriculum vitae et copies de certificats, à Publicitas, Sion, chiffre P. 12855 S.

Gérant (e)

est demandé (e) pour s'occuper de l'exploitation d'un commerce d'épicerie, région Châteauneuf-Aproz. Petit appartement attenant à disposition. Date d'entrée à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre P. 12829 S., à Publicitas, Sion.

Nous cherchons pour de suite ou à convenir

monteurs électriciens

pour tous travaux d'installation et téléphone

B. Pour personnes capables bon salaire et place stable.

Faire offres à W. Jakob-Riesen, entreprise électrique, Nidau-Bienne.

Sierre, Château de Villa

Visitez les Salles Rainer Maria Rilke

et l'exposition de peinture, de mosaïque et de céramique.

Les samedis 20 et 27 et dimanches 21 et 28 octobre de 14 à 18 h.

Pour détails, prière de consulter les affiches

Une corvée qui devient un plaisir ! Comment ?

grâce à la machine à laver

GRIFO

La seule automatique de ménage en Suisse ; La seule avec pompe à lissage à débit réglable ; La seule avec essoreuse centrifuge ; 1 machine qui fait le travail de 2 ; 2 machines pour le prix de 1 ; Garantie 2 ans - Service gratuit. Demandez-nous aujourd'hui encore une démonstration gratuite et sans engagement.

Conditions de vente sans concurrence. R.E.P. Case postale 29195, Sion.

A vendre

vigne

de 1200 toises, à Clavoz, peu de murs, conditions très avantageuses.

Faire offres à Publicitas Sion sous P. 12914 S., ou téléphoner au 2.14.66.

Mme Gaillard, stoppeuse, Grand-Pont cherche

jeune fille

pour apprentissage ainsi qu'une jeune fille sachant cuisiner.

A louer dans villa

appartement

de 3 pièces, confort.

Tél. 2.39.96.

Abat-jour

grand luxe, de styles et brodés. Accepte fournitures. Prix très modérés. Anna Mayor, 3, Rosemont, Lausanne. Téléph. 23.98.40.

A vendre

3 chaises

frêne, modèle « Victoria ».

Tél. 2.29.24, Sion.

Je cherche

sommelière

entrée de suite, débutante ou Italienne acceptée. S'adresser au Café de la Treille à Flanthey. Tél. 4.22.16.

Tonneaux

à vendre, ronds et ovales de toutes contenance ainsi que pressoirs de 4 à 12 brantées.

S'adr. André Vergères, Conthey-Place.

Pour les vendanges :

FROMAGE VIEUX du Valais le kg. **Fr. 6.80**

FROMAGE A RACLETTE le kg. **Fr. 6.20**

TILSIT DE HOLLANDE, très gras, le kg. **Fr. 4.60**

VAL D'AOSTE SUPERIEUR le kg. **Fr. 4.90**

"la Chaumière"

A. BLANC — Tél. 2.26.12 — SION

Entreprise de moyenne importance cherche, pour tout de suite ou date à convenir

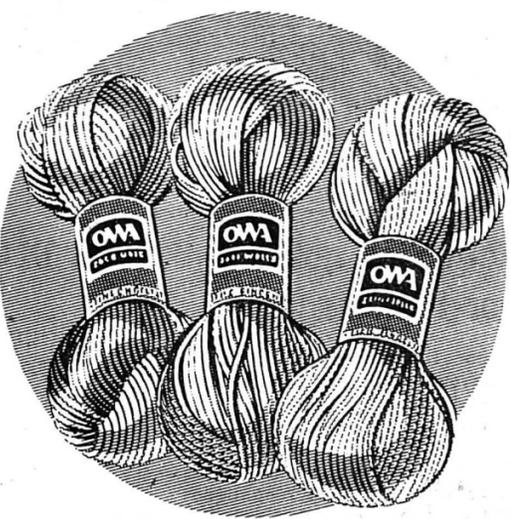
monteurs - sanitaires

monteurs - chauffages centraux

manœuvres

Ouvriers qualifiés et de confiance trouveraient places stables à l'année. Ambiance de travail agréable.

Faire offres par écrit sous chiffre P. 17973, à Publicitas, Sion.



Laine à chaussette renforcé nylon, l'échevette **1.35**

Laine à pullover qualité extra douce, tous coloris **1.40**

Laine sport pour pullover de ski, inféutable, grand choix de couleurs **1.95**

Pur Grilon pour bas et chaussettes, inusable, la pelote 35 gr. **1.35**

Laine bébé 5 fils, décatie, 6 coloris, l'échevette **1.60**

à la Bonne Ménagère

SION

Constantin Fils S.A.

Rue de Lausanne 15

Nous cherchons pour notre foyer

1 AIDE DE CUISINE

Entrée immédiate ou à convenir

Faire offre écrite à

FAVAG

Fabrique d'appareils électriques S.A. Neuchâtel

A VENDRE

Beaux meubles de styles et anciens

Salons Ls XVI - Empire - Ls XV

Commodes marquetées, petits meubles, tables, glaces, lustres hollandais et cristaux, fauteuils, canapés Ls Philippe, banc-bahut sculpté - divers bahuts, très beau vais-selier ancien, belle commode Empire hollandaise riche marqueterie, dessus glace, Tableaux, Grandes glaces, etc., etc.

Maison ALBINI

Grand-Pont 44 - SION - Mme R. Héritier

EPARGNER, C'EST ASSURER SON AVENIR

En 20 ans, au taux actuel de 2 ½ %, un versement mensuel de Fr. 10.— produit avec les intérêts composés **Fr. 3 105.—** un versement de Fr. 50.—, **Fr. 15 528.—**

Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

SIERRE - SION - MARTIGNY

Capital et réserves Fr. 7.150.000

Compte de chèques postaux II c 4000

en Dernière Heure

Nouvelles notes sur l'Allemagne

Depuis que les vainqueurs de l'Allemagne hitlérienne ont décidé de consacrer leurs efforts à réunifier le pays battu, les notes diplomatiques n'ont cessé de traverser le rideau de fer. Moscou en a envoyé au moins une dizaine depuis la création des deux républiques allemandes concurrentes, en 1949. Les réponses occidentales ont été pour le moins aussi nombreuses. La liste des documents plaidant en faveur de l'unification allemande s'est allongée mercredi d'un échantillon.

La note remise à Moscou par les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis fait écho en quelque sorte à la note représentée il y a quelques mois par le gouvernement de Bonn. Une fois de plus un document diplomatique constate l'inutilité des efforts déployés jusqu'ici pour supprimer la cassure qui coupe l'Allemagne en deux. Ces échanges de notes ont pris un caractère de propagande. En d'autres termes, les puissances occidentales déclarent à Moscou qu'il est regrettable que la note du gouvernement Adenauer soit restée sans réponse; elle assure du même coup à la République fédérale les regrets de Paris, Londres et Washington au sujet du silence de Moscou. Cette activité diplomatique « sur le papier » ne fera guère avancer les choses. Les problèmes qui touchent à la réunification de l'Allemagne sont bien trop importants pour être réglés à coup de notes.

Aussi longtemps que le Kremlin estimera nécessaire de conserver la haute main sur la position stratégique de première importance qu'est l'Allemagne orientale, les platoniques déclarations de l'Occident ne parviendront pas à modifier cette attitude. L'Allemagne de l'Est joue en outre un rôle économique fort important dans le monde communiste. Plus que jamais les états satellites européens ont besoin de produits allemands payables en monnaie orientale. En outre, dans la joute diplomatique la République démocratique allemande représente un atout de la plus haute importance dans les mains des habiles joueurs communistes.

Les Allemands eux-mêmes ne s'entendent pas sur le plan politique. Bonn se refuse toujours à reconnaître Berlin Est. La mise sur pied, par le moyen de la conscription obligatoire de la classe 1937, des troupes que la république fédérale s'est engagée à fournir en signant les accords de Paris donne un prétexte de plus aux communistes allemands pour raidir leurs positions. Le gouvernement Adenauer n'en continue pas moins à jouer à fond la carte européenne. C'est en quelque sorte pour appuyer que, dans leur note à Moscou, les trois occidentaux ont insisté une nouvelle fois sur leur désir de voir l'Allemagne réunifiée. Les élections parlementaires allemandes auront lieu l'on prochain et le refroidissement des relations entre Bonn et Moscou montre que les Russes mettront tout en œuvre pour empêcher M. Adenauer de gagner la course électorale. Les puissances non communistes avaient donc un avantage très grand à soutenir l'homme qui, depuis sept ans, ne cesse de répéter que l'Allemagne fédérale fait partie de l'Occident.

Le chancelier Adenauer a de multiples sujets d'inquiétude et toute aide indirecte qui peut lui venir de l'étranger est la bien venue. Les socialistes lui font la vie dure au sujet de sa politique qu'ils considèrent comme étant celle d'un dangereux immobilisme. Les Alliés du chancelier ont quelque peine à se maintenir en équilibre entre l'opposition et le puissant parti chrétien-démocrate qui dispose de la majorité des voix au Parlement. L'éclatement du parti libéral et de celui des réfugiés illustre particulièrement cet aspect de la vie politique allemande. Les ministres libéraux qui ont refusé de passer dans l'opposition se sont vus obligés de démissionner. Parmi eux se trouve le vice-chancelier. Sur les quatre démissionnaires deux seuls reviendront au gouvernement. Encore que sur ce point, le chancelier n'ait pas pris de décision définitive. Pour l'heure, le parlement de l'Allemagne occidentale se réunit pour une semaine à Berlin. Ce fait explique lui aussi la note allée. La réunification reste au premier plan des préoccupations germaniques.

Jean Heer.

La vie religieuse

Lauréats radiophoniques en audience pontificale

M. Mike Buongiorno, speaker de la télévision italienne, a présenté à Sa Sainteté Pie XII, à Castel Gandolfo, les dernières vedettes du jeu « Quitte ou double » devenu si populaire en Italie.

Le Souverain Pontife s'est entretenu avec chacune des personnes présentes et leur a expliqué que, ne pouvant faute de temps, suivre les émissions hebdomadaires de ce jeu, il en avait régulièrement lu les compte-rendus dans les journaux. C'est pourquoi il a pu reconnaître les différents candidats et leur a montré à chacun, qu'il se souvenait de leurs performances. A la fin de l'audience, Sa Sainteté Pie XII a donné sa Bénédiction à l'assistance, et a remis à chacun des visiteurs une Médaille de son Pontificat.

A TRAVERS LE MONDE

NAPLES

Le fils du professeur Piccard a battu le record de plongée de son père

Le bathyscaphe « Trieste » a commencé hier, à 12 h. 05, la grande plongée qui devrait le mener à 3800 m. de profondeur et qui mettra fin au cycle d'immersions projetées pour cette année. La plongée a eu lieu à 17 milles au sud-ouest de l'île de Ponza, au nord du golfe de Naples.

Le bathyscaphe est revenu à la surface à 16 h. 35. Sa plongée a duré exactement quatre heures et demie. Le bathyscaphe a atteint la profondeur de 3700 m. sous le niveau de la mer. Il a donc battu son précédent record établi en août 1953 avec 3150 m.

Pour la première fois, Jacques Piccard et le professeur Pollini ont pu sortir de la guérite sans avoir recours à l'aide de l'escorte; l'eau a été, en effet, refoulée à l'aide de l'air comprimé depuis l'intérieur de la sphère, alors que précédemment, la guérite du « Trieste » avait été vidée de l'eau qu'elle contenait par l'air introduit à travers la pompe de l'escorteur « Tenace ».

Au moment où le bathyscaphe est revenu à la surface, la nuit était déjà tombée, et le professeur Piccard a signalé sa position en tirant deux fusées rouges.

L'immersion s'est effectuée au centre de ce qu'on appelle la « fosse tyrrhénienne ».

D'après United Press, cette plongée ne bat toutefois pas le record établi par deux officiers

de marine français qui, en février 1954, dans l'océan Atlantique, étaient descendus jusqu'à 3965 mètres.

LES OBSERVATIONS FAITES

Sur les 4 h. 27', exactement, qu'a duré la plongée, 32 minutes ont été utilisées par Jacques Piccard et le professeur Pollini, pour effectuer leurs observations, à l'aide des projecteurs placés devant le hublot de la sphère. Le bathyscaphe a mis 2 h. 11' pour atteindre le fond et 1 h. 44' pour remonter.

Le professeur Pollini, de l'Université de Milan, est le premier géologue qui soit descendu à une telle profondeur.

Comme on lui demandait si les observations qu'il a pu faire étaient susceptibles de fournir des éléments confirmant l'existence d'un continent submergé, la Tyrrhénide, le professeur Pollini a répondu que, pour se prononcer à ce sujet, il faudrait de nombreuses autres plongées. Il a encore exprimé l'espoir de pouvoir en effectuer plusieurs avec Jacques Piccard, l'année prochaine.

FRANCFORT

Enorme contrebande de diamants

L'arrestation, aux Etats-Unis d'un commerçant de Francfort pour contrebande de diamants a conduit à la découverte d'un gros trafic international à travers l'Allemagne de l'Ouest. D'après les informations que l'on possède jusqu'à présent, des diamants pour une valeur allant jusqu'à un million de marks étaient transportés chaque mois depuis des années à destination de New-York depuis l'aéroport de Francfort. La valeur totale des pierres transportées ainsi en contrebande aux Etats-Unis depuis 1953 est estimée à plus de 30 millions de marks.

Les trafiquants seraient des étrangers, pour la plupart originaires des pays balkaniques. Les diamants proviennent en majeure partie du Palatinat rhénan (Idar obertsen). Les trafiquants étaient en possession de passeports diplomatiques internationaux qu'ils avaient acquis illégalement.

Première centrale électrique atomique

La reine Elizabeth a inauguré, mercredi, la centrale électrique atomique de Calder-Hall dans le nord-ouest de l'Angleterre, ouvrant ainsi l'ère atomique de la nation anglaise. Dès l'an prochain, cette usine pourra alimenter une dizaine de petites villes. Les machines ont été mises en marche par la souveraine.

M. Butler, lord du sceau privé, a relevé que dès 1965, l'Angleterre ne construira plus d'usines électriques du type traditionnel, mais uniquement des usines atomiques.

Il faut se rappeler qu'en Angleterre où il n'y a pas de chutes d'eau importantes, l'électricité se fabriquait jusqu'ici par des moyens thermiques, charbon ou mazout.

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

D'un journal... à l'autre

Le temps travaille-t-il pour l'Ouest ?

Dans une lettre au DAILY TELEGRAPH, Pertinax fait un exposé des divergences de points de vue entre les Etats-Unis, d'un côté, la Grande-Bretagne et la France, de l'autre, dans l'affaire de Suez. Il écrit :

...Nos interlocuteurs américains maintiennent fermement qu'en définitive le dictateur Nasser devra tomber. Toutefois, ils estiment que l'Ouest n'a d'autre choix que de laisser le destin de Nasser arriver de lui-même à maturité : ce sera peut-être une évolution à long terme. Néanmoins, les jeux sont faits. La véritable divergence entre la diplomatie française et Washington est que Washington considère que le temps travaille pour l'Ouest, tandis que la France est convaincue du contraire. C'est réellement là une divergence fondamentale.

La participation active des Etats-Unis au règlement des questions mondiales remonte à une date relativement récente. Rappelons-nous la conférence de Washington sur le désarmement en 1921-1922. A quel point le secrétaire d'Etat Hughes et son personnel étaient manifestement des nouveaux venus à leurs tâches. Depuis, l'aptitude politique de Pantagruel s'est nettement améliorée. La difficulté est que le rôle de dirigeant du monde libre s'impose de nécessité à lui, alors que sa formation politique ne remonte pas à assez loin. Pantagruel doit compenser cela et se libérer des conséquences de l'isolationnisme.

« A l'est, du nouveau »

Pierre Laffont, dans L'ECHO D'ORAN, montre l'importance du drame du communisme européen.

Lorsqu'en 1945, à Yalta, Roosevelt, mourant, abandonna l'Europe aux visées de Staline, on put craindre

que le communisme triomphant ne parte à la conquête du monde. Il le fit en vérité et bientôt l'Asie presque entière tomba entre ses mains. Il s'attela alors à l'Afrique et les résultats déjà atteints sont prometteurs. Mais, entre temps, Staline était mort, et la destruction de son mythe commençait.

Pourquoi, alors que le pouvoir absolu est si merveilleusement grisant, les dirigeants russes dénoncèrent-ils Staline comme unique responsable de la tyrannie et s'engagèrent-ils à y mettre un terme ? Nul ne le sait encore exactement, bien que les explications foisonnent. Ce qui est certain, c'est que cette surprenante décision bouleversa aussitôt le camp marxiste.

Le cadeau de Roosevelt — les satellites européens — s'avéra vite empoisonné. Moins qu'ailleurs, le communisme n'était profondément implanté. Alors que quarante ans de propagande ont amené les jeunes générations russes à ne connaître que les mérites de la discipline totalitaire, les Roumains, les Tchèques ou les Polonais avaient goûté à la liberté et apprécié d'autres conditions d'existence.

Dès qu'ils comprirent qu'un relâchement était en vue, l'espoir revint et, avec lui, le désir effréné de retrouver une vie décente. L'Allemagne de l'Est fut la première touchée. De nombreux habitants se rendent dans l'autre zone où il leur est aisé de constater combien la reconstruction et le niveau de vie de leurs compatriotes de l'Ouest sont supérieurs aux leurs. Ce fut le soulèvement ouvrier de Berlin, en juin 1953.

Trois ans plus tard, les Polonais se soulevaient à leur tour à Poznan. Le procès des organisateurs de l'émeute est en cours et le témoignage des journalistes y assistant est unanime : un vent de révolte souffle sur la Pologne. Car les débats, rendus publics par la démocratisation nouvelle, ont servi la cause du soulèvement. Les accusés, pour la première fois en pays rouge, ont cessé de surenchérir sur les accusateurs et les avocats ont pu librement attaquer un régime qui rendait possibles de tels mouvements populaires.

CANTON DU VALAIS

Le Valais organisera le prochain concours national du film amateur

Nous apprenons avec plaisir que le concours national du film amateur qui se déroule chaque année sera réalisé à Sierre du 15 au 17 février 1957. C'est le Ciné-Club amateur valaisan qui organise cette manifestation certainement promise à la réussite.

Ce sera d'autre part une excellente occasion de propagande touristique pour notre canton car ces concours sont toujours très fréquentés.

Nous en reparlerons.

Visitez l'Exposition de Villa

(Com.) — Conjointement au Musée Rilke ouvert au public au Manoir de Villa, douze artistes de chez nous exposent de leurs œuvres : ce sont : Edmond Bille, Albert Chavaz, Alfred Cini, Joseph Gautschi, C.C. O' Sommer, Charles Menge, Christiane Zufferey, Gérard de Palézieux, Suzanne Grichting-Le Bourgeois, Lor O' Sommer, Alfred Wicky.

Que voilà des noms bien connus pour la plupart et dont les œuvres méritent le déplacement. A côté des peintures proprement dites, il y a des mosaïques fort bien exécutées et de la véritable céramique d'art.

Tous les amis des artistes précités et des collections du Musée rilkeien voudront visiter cette exposition qui sera ouverte jusqu'au 28 octobre.

Heures d'ouverture : les samedis et dimanches jusqu'au 28 octobre de 14 à 19 h.; la semaine jusqu'au 19 octobre de 14 à 18 h.; du 22 au 27 octobre de 10 à 21 h.

Enseignement agricole

Pour pouvoir suivre la progression continue de la science et de la technique agricole, être en mesure de choisir ce qui serait utile dans un cas particulier et savoir ensuite l'appliquer judicieusement, l'agriculteur doit disposer d'une formation de base aussi large et aussi profonde que possible. L'école d'agriculture a été créée dans ce but et la Société de ses anciens élèves se fait un devoir de le rappeler aux parents. Certains en effet se laissant impressionner par les difficultés que traverse notre agriculture en arrivent à douter de l'opportunité de l'enseignement scolaire agricole. Pour les garçons qui feront carrière d'agriculteurs, en tout cas, seule la formation scolaire pourra constituer le code qui leur permettra de s'orienter dans tous les secteurs de la science, de la technique et de l'économie agricole.

Depuis deux ans notre Société s'efforce d'obtenir de ses membres qu'ils entreprennent au sein de petit groupe d'étude l'analyse économique et technique de leurs exploitations. Expérience faite, on peut dire que la formation de base reçue à l'école par les participants aux enquêtes accélère grandement la marche des travaux grâce à l'uniformité des connaissances et du vocabulaire employés.

Que personne ne se fasse d'illusion, la vulgarisation agricole n'est pas encore suffisamment développée en Suisse pour prétendre se substituer à l'enseignement scolaire. Ce dernier reste encore le moyen par excellence de former notre jeunesse agricole.

Sté des Anciens Elèves de Châteauneuf

CHRONIQUE SEDUNOISE

On cherche un enfant

C'est avec une vive peine que nous avons appris l'inquiétude dans laquelle se trouve la famille de Me Charles-André Mudry, notaire à la rue des Mandiers. Hier matin, le petit Jean-Claude, âgé de 9 ans, qui était parti pour l'école, ne s'est pas présenté à celle-ci et n'a pas reparu à la maison.

Selon les informations que nous avons pu recueillir, il est probable que l'enfant a fait l'école buissonnière, puis, pour ne pas affronter la punition qu'il supposait devoir s'en suivre, se sera caché au lieu de rentrer à la maison. La police opère des recherches. Nous espérons vivement qu'à l'heure où paraîtront ces lignes, elles n'auront plus pour objet qu'une aventure terminée, au sujet de laquelle les parents auront éprouvé tout de même une violente angoisse à laquelle nous compassons de tout cœur.

Le Docteur Philippe AMHERDT

ses enfants et familles,

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur affectueuse sympathie dans leur grand deuil et les prient de croire à leur profonde gratitude.